

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°101**

Semaine : du 10 au 14 mars 2008

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne

Albayane du 10/03/08

Taxes sur les médicaments anticancéreux

Coupables d'être malades

La décision de la direction générale des impôts d'assujettir les traitements anticancéreux à une TVA de 7%, à l'exception des antimitotiques, porte atteinte au pouvoir d'achat des malades. « Cette taxe est supportée par le malade et représente un montant de 11000 à 25000 dirhams de plus par rapport au prix initial du traitement, c'est à dire son prix hors taxe », a indiqué Pr Abdelkader Acharki, membre de l'association « Néo Vi House » lors d'une rencontre tenue le mardi 4 mars à Casablanca sur les traitements anticancéreux assujettis à la TVA.

Aujourd'hui le Maroc du 12/03/08

Appel à davantage d'efforts pour réduire le taux de mortalité maternelle et infantile

La ministre de la santé, Yasmina Baddou, a appelé lundi à Rabat à déployer davantage d'efforts pour réduire le taux de mortalité maternelle et infantile et a plaidé en faveur de l'humanisation des hôpitaux.

La ministre de la santé, Yasmina BADDOU, a souligné lundi que la mortalité maternelle et infantile est devenue « un fléau inacceptable », appelant à déployer davantage d'efforts pour réduire le taux enregistré dans ce cadre. Intervenant lors d'une rencontre initiée par la maternité Suissi à Rabat à l'occasion de la journée mondiale de la femme, sous le thème « tous pour une maternité saine », Mme Baddou a précisé que la réduction du taux de mortalité maternelle (50 décès sur 100 000 naissances) et celui de mortalité infantile (15 décès sur 1000 naissances) à l'horizon 2012, figure parmi les objectifs stratégiques fixés par son département pour la période 2008-2012...

L'opinion du 12/03/08

Yasmina Baddou appelle à davantage d'efforts pour réduire le taux de mortalité maternelle et infantile

Idem

L'opinion du 12/03/08

AMO : les premiers jalons d'un Etat providence

Envisagé depuis les années 80, élaboré en 91, il est resté lettre morte. Repris par le gouvernement socialiste de Abderahmane Youssoufi en fin de mandat, le projet d'assurance maladie obligatoire est finalement entré en vigueur le 1^{er} mars 2006, suite à une mise en œuvre juridique par le gouvernement Jettou.

Ambitieux. C'est le moins que l'on puisse dire d'un projet qui prévoyait de toucher 50% de la population là où la moyenne mondiale est aujourd'hui de 20%. D'autant que le poids de l'informel dans le Royaume exclut, de fait, une grande partie de la population active de toute cotisation et empêche par la suite le système de bénéficier d'un financement suffisant. Afin de pallier cette exclusion directe de la majeure partie de la population, celle qui en avait le plus besoin, le gouvernement avait prévu une alternative à l'AMO s'adressant aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté...

Le matin du 13/03/08

25000 personnes bénéficieront du nouveau système

Les acteurs de la profession libérale appellent à la généralisation de l'assurance maladie
« La couverture sociale et médicale des professions libérales » était l'objet de la journée de réflexion organisée par le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle mercredi dernier à Rabat. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan d'actions du ministère en matière de protection sociale visant en particulier l'extension de la couverture sociale et médicale à l'ensemble des catégories professionnelles non couvertes par les régimes actuellement en vigueur...

La gazette du Maroc du 07 au 13/03/08

Réforme du système national de santé

Baddou revendique une vraie stratégie de rupture

Le moment fort du colloque national organisé sous le slogan « Ensemble pour le droit à la santé », fut incontestablement lorsque la ministre istiqlalienne revendiqua, quelques instants avant de donner lecture aux recommandations finales des participants, « une vraie rupture avec le passé pour favoriser l'émergence d'un système national de santé compétitif et concurrentiel dans ces deux secteurs public et privé ...

L'économiste du 14/03/08

RAMED : coup d'envoi ce samedi

L'AMO des pauvres est en phase de test. Le coup d'envoi de l'opération pilote sera donné demain. Cela va se dérouler dans la région de Beni Mellal où l'on avance un chiffre de 420 000 bénéficiaires potentiels. Sur le plan national, ce sont 8,5 millions d'individus qui seraient éligibles au RAMED dont 4 millions de pauvres.

Revue pharmaceutiques –février 2008

Les français à la pointe de l'analyse

Le conseil de la concurrence a clôturé par trois décisions une année intéressante sur deux thèmes importants pour la branche pharma : la confrontation entre laboratoires princeps et génériques, et les exportations parallèles de médicaments.....

Revue pharmaceutique- février 2008

Distribution pharma

Nouvelles dynamiques

La distribution du médicament en Europe change-t-elle de modèle ? Les pressions qui s'exercent sur les coûts poussent les entreprises à chercher des points de marge. Importations parallèles, ventes directes aux officines, contrefaçons, les lignes bougent et les métiers de la distribution s'adaptent.....

Revue française : pharmaceutique- février 2008

Avancées thérapeutiques

Un bilan stable pour 2007

Le LEEM a présenté janvier le bilan des progrès thérapeutiques réalisés sur l'année écoulée par les industriels du médicament. La lutte contre les maladies se poursuit dans tous les domaines

A l'instar des années précédentes, l'innovation thérapeutique reste très concentrée dans les aires de la cancérologie et des maladies rares.....

